

Épuisement et précarité chez les travailleuses et travailleurs communautaire : Une situation insoutenable!

Après le personnel du réseau de la santé, nous, travailleuses et travailleurs communautaires, souhaitons mettre en lumière l'épuisement professionnel vécu quotidiennement dans les organismes communautaires autonomes. Roulement et manque de personnel, bas salaires, rares avantages sociaux, surcharge de travail, sous-financement, augmentation de la demande pour les activités et services... Notre santé mentale est à risque depuis trop longtemps!

« Le sous-financement chronique de notre organisme oblige la coordonnatrice à diminuer ses heures pour sauvegarder les services à la population. Ainsi, la coordonnatrice ayant 14 heures de travail par semaine, complète avec un deuxième emploi. Elle a constamment le souci de l'organisme en tête : elle dégage du temps pour des rencontres en dehors de ses heures rémunérées » témoigne Suzie*, travailleuse dans un organisme de la région de Québec. « Elle s'ajuste pour travailler de longues journées pour s'assurer que ses collègues aient leur paye à temps, que le ménage soit effectué pour recevoir le public dans un endroit propre, que l'ordinateur fonctionne, que les courriels soient répondus même les jours où elle ne travaille pas, que ses collègues puissent la joindre en cas d'urgence ou de situation difficile avec la clientèle. »

Une réalité qui rejoint celle de Christine*, directrice d'un autre organisme: « Les employés des organismes communautaires exercent souvent par passion et conviction. C'est valorisant, notre travail fait du sens, on est près des gens, nos actions ont un impact concret. Mais on se sent tellement impliqué qu'on se sent "indispensable", on ne se permet pas d'être absent, de dire non, de refuser d'offrir des services » affirme-t-elle.

« Par exemple, la cuisinière de la popote traîne un gros rhume depuis plus d'un mois et malgré mon insistance elle refuse de prendre congé. Elle dit qu'elle se sent responsable, ça lui tient trop à cœur. On se retrouve un peu dans un cercle vicieux. Si elle prend congé, c'est moi qui rentre à 5h30 pour préparer les repas de la popote. On est en dilemme dans ce genre de situation, soit un des membres de l'équipe comble, et donc est à risque de s'épuiser, soit on décide de couper le service, et ce sont les bénéficiaires qui écopent. »

Travailler dans le communautaire, c'est souvent un état d'urgence continuel, c'est avoir l'impression d'être le dernier recours pour beaucoup de personnes abandonnées par la société. C'est travailler à contre-courant de nombreux préjugés. C'est jouer un rôle essentiel, mais qui n'est pas valorisé ni reconnu à sa juste valeur par nos gouvernements et dans la société. Pour compenser ce manque de reconnaissance et de ressources, plusieurs personnes se dévouent au travail et peinent à fixer des limites au point de menacer leur propre santé mentale. Malgré des conditions déjà minimales, elles ne vont pas déclarer toutes leurs heures, vont payer de leur poche des dépenses pour l'organisme. Puisque nous portons à bout de bras des organismes qui sont au cœur de nos communautés et dont tant de personnes dépendent, la pression sur nos épaules est colossale. Il y a un rapport de don de soi au travail qui affecte les travailleuses et travailleurs sur les plans économique, social et psychologique.

À long terme, le rythme devient insoutenable et mène à un haut taux d'arrêt de travail ainsi qu'à des démissions. Le roulement de personnel a des impacts sur la stabilité des organismes et la bonne réalisation de leur mission. Dans un contexte d'intervention, c'est le rapport de confiance créé avec les personnes qui est chaque fois à reconstruire, des personnes sont inévitablement laissées pour compte.

Précarité des conditions de travail

Les conditions de travail dans les organismes communautaires autonomes sont précaires. À l'échelle du Québec, le communautaire c'est 72 000 emplois occupés majoritairement par des femmes. Le salaire moyen y est de 18,54\$/h, alors qu'il est de 23,56\$/h au Québec. De nombreux postes se rapprochent du salaire minimum, sont à temps partiel ou sont limités à des contrats temporaires. Plusieurs postes dépendent du renouvellement toujours incertain de subventions. Les avantages sociaux sont moindres, plusieurs n'offrent pas d'assurance collective et les régimes de retraite sont généralement absents. Pourtant, ces travailleuses et travailleurs ont pour la majorité (64%) fait des études postsecondaires ; près de 30% détiennent un diplôme universitaire et 35% ont un diplôme d'études collégiales. Dû au sous-financement, les conditions ne peuvent pas être à la hauteur des qualifications du personnel.

Effets de l'austérité et d'un sous-financement chronique

Depuis de nombreuses années, les organismes communautaires autonomes de la province vivent une crise financière majeure. La stagnation de leur financement ou la très faible indexation les appauvrissent continuellement. De plus, les mesures d'austérité ont eu des impacts directs sur l'accessibilité des services publics. Plusieurs personnes se sont tournées vers le communautaire pour obtenir de l'aide. Avec l'augmentation des besoins, le manque à gagner pour que les 4000 organismes puissent adéquatement réaliser leur mission est maintenant évalué à 475 millions par an.

« Tout le monde est à son maximum, et on coupe quand même sur les services offerts, car à un moment donné on ne fait pas de miracle, et il faut se préserver aussi. On fait face à un dilemme : un employé de plus pour offrir plus de services ou augmenter les salaires des employés qui sont peu élevés? En tant que directrice, j'ai parfois honte en faisant les payes » conclut Christine*.

Ce que les organismes communautaires autonomes réclament, c'est que le gouvernement du Québec se soucie de la santé de la population ainsi que de celle des travailleuses et travailleurs du communautaire. Pour ce faire, il doit réinvestir massivement dans les organismes communautaires autonomes. Bref, nous lui disons : [Engagez-vous pour le communautaire!](#)

*Les noms des personnes ont été changés pour préserver l'anonymat.

Signataires

Alliance des Groupes d'intervention pour le
Rétablissement en Santé Mentale (AGIR)

Alter Justice

Auto-Psy (Région de Québec)

Bureau d'animation et information logement du
Québec Métro

CALACS Rive-Sud

Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier

Centre d'Entraide Émotions

Centre des femmes de Charlevoix

Centre Femmes de Portneuf

Centre ressources pour femmes de Beauport

Comité d'aide aux femmes Sourdes de Québec
(CAFSQ)

Comité Logement d'Aide aux Locataires

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Corporation de Défense des Droits Sociaux de
Lotbinière Inc. (CDDS)

Corporation de développement communautaire du
Grand Charlesbourg

Corporation Jeunesse l'Évasion l'Ormière

Demi-Lune

Entraide du Faubourg

Entraide Jeunesse Québec	Passage – Centre de thérapie familiale en toxicomanie
Entraide Naturo-Lait	Point de Repères
ESPACE région de Québec	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12)
Groupe d'aide aux personnes impulsives (GAPI)	Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03)
Le Filon	Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ)
Maison de la Famille Louis-Hébert	Relais La Chaumine
Maison des femmes de Québec	Résidence Le Portail
Maison des jeunes de Neuville	ROSE du Nord
Maison des jeunes de Pont-Rouge 125	SOS Grossesse
Maison des jeunes de Sainte-Foy L'Envol	SQUAT Basse-Ville
Maison des jeunes du Lac-Beauport Le Cabanon	TRIP Jeunesse Beauport
Maison des jeunes Esper-ados de Notre-Dame-des-Monts	Violence Info
Maison des jeunes l'Atôme de Stoneham	Viol-Secours
Maison des jeunes La Baraque des Éboulements	
Maison l'Éclaircie	
Maison Marie-Frédéric	
Maison Richelieu Hébergement Jeunesse	

Sources

Institut de la statistique du Québec

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/resultats-erg-2014.pdf>

Statistique Canada

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/tra_remuneration.htm

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)

<http://www.csmoesac.qc.ca/secteur-emploi/economie-sociale-action-communautaire/action-communautaire>

<http://www.csmoesac.qc.ca/publications/etudes-enquetes/enquete-nationale-2015-panorama-secteur-main-oeuvre>

Laliberté, Denis et Isabelle Tremblay. Organisation du travail et santé mentale dans les organismes communautaires en santé et services sociaux de la Capitale-Nationale : regard sur une situation méconnue, Québec, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, mai 2007, 108 p.